

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

1er CARRÉ D'AS DE BRIGNOLES

Samedi 12 décembre 2026 — Gymnase du Collège Jean Moulin, Brignoles

L'ESSENTIEL

Date : **samedi 12 décembre 2026**, de 8h à 21h

Lieu : Gymnase du Collège Jean Moulin — **648, rue de la Viguière, 83170 Brignoles**

Format : équipes de 4 joueurs (2H / 2D) — 28 équipes maximum

Inscription : **90 € / équipe**, via Badnet, du 1er septembre au 30 novembre 2026

1. GÉNÉRALITÉS

Le 1er Carré d'As de Brignoles est une compétition de badminton en équipe organisée par le Badminton Club Brignolais (BCB83). Il se déroulera le **samedi 12 décembre 2026** au gymnase du collège Jean Moulin, situé **648, rue de la Viguière** à Brignoles.

Les premières convocations auront lieu à **8h**, pour un début des matchs à **8h30**. Le tournoi se terminera vers **21h00** (fin du dernier match).

Les équipes seront composées de 2 hommes et 2 femmes afin d'effectuer 1 double homme, 1 double dame et 2 doubles mixtes par rencontre.

Il est soumis au « Règlement Général des Compétitions » (RGC) de la Fédération Française de Badminton et autorisé par la FFBad sous le numéro de dossier **2600100**.

2. TABLEAU DE JEU

a) Joueurs et équipes

Le tournoi est ouvert aux joueurs classés **R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12** et **NC**.

Il est ouvert à tous les joueurs licenciés seniors, vétérans et juniors. Cependant, tous les joueurs joueront en catégorie seniors.

Conformément au RGC 2.14, un formulaire d'autorisation parentale sera demandé aux joueurs mineurs. Le juge-arbitre est en droit d'exclure le joueur mineur en cas de non-remise de ce formulaire.

Tout joueur doit être en règle avec la FFBad et dûment licencié à la date de clôture des inscriptions.

Les équipes peuvent être composées de joueurs et joueuses de clubs différents. Un joueur ne peut être inscrit qu'avec une seule équipe.

Chaque équipe choisira un nom, qui ne saurait en aucun cas être insultant ou déplacé. Le comité organisateur se réserve le droit de valider ou d'invalider le nom d'une équipe.

Le tournoi sera limité à **28 équipes**, soit 112 joueurs.

b) Inscription

L'inscription des 4 joueurs de l'équipe devra obligatoirement être réalisée via Badnet entre le **1er septembre 2026, 8h** et le **30 novembre 2026, 20h** (paiement inclus). Le tarif d'inscription est de **90 € par équipe**.

Le comité organisateur n'acceptera aucune inscription par mail ou téléphone.

Dans le cas où le tournoi serait complet, les équipes seront placées en liste d'attente en tenant compte de l'ordre d'arrivée des inscriptions (4 joueurs et paiement inclus).

c) Tableau

Le tableau comportera **7 séries de 4 équipes**. Chaque série sera une poule unique.

C'est la moyenne des CPPH des 4 joueurs en double et en mixte composant l'équipe qui sera prise en compte pour la répartition.

Les têtes de série seront désignées par le juge-arbitre à l'aide du CPPH de la FFBad. Chaque équipe affrontera une fois chaque équipe de sa poule.

Les rencontres entre équipes se dérouleront sur 4 matchs :

- 1 double Homme
- 1 double Dame
- 1 double Mixte 1
- 1 double Mixte 2

La moyenne du CPPH des joueurs du double Mixte 2 devra être inférieure ou égale à celle du double Mixte 1. Chaque joueur ne pourra jouer que **2 matchs maximum** par rencontre.

Le CPPH des joueurs sera pris en compte à la date du **3 décembre 2026**. Le tirage au sort aura lieu le **4 décembre 2026**.

Les organisateurs, en accord avec le juge-arbitre, pourront modifier les poules et l'échéancier le jour du tournoi et prendre toute autre mesure nécessaire au bon déroulement du tournoi.

d) Composition

Les équipes seront composées de 4 joueurs : 2 hommes et 2 femmes. Chaque équipe désignera un capitaine, seul habilité à se présenter à la table de marque.

Pour chaque rencontre, une feuille de composition d'équipe sera fournie à chacun des capitaines. Elle devra être remplie avec la composition souhaitée de l'équipe (en respectant le règlement), puis ramenée à la table de marque.

Les effectifs de toutes les équipes seront affichés en permanence dans le gymnase sur un panneau prévu à cet effet, afin que les capitaines puissent composer leur équipe en fonction de l'effectif de l'équipe adverse.

Une fois les feuilles de composition récupérées, la table de marque enregistrera la rencontre et lancera les matchs dans l'ordre défini par l'échéancier. À chaque fin de match, le score sera saisi sur la tablette présente à la table de marque.

e) Résultats

Par rencontre

Le résultat de chaque rencontre est déterminé par le nombre de matchs gagnés et perdus, selon le barème suivant :

- Match gagné : **+ 1 point**
- Match perdu : **0 point**
- Match forfait : **- 1 point**

Tous les matchs d'une rencontre doivent être joués, même si le résultat de la rencontre est déjà connu.

Par série

Le résultat de la série est déterminé par le nombre de rencontres gagnées, perdues ou nulles, selon le barème suivant :

- Rencontre gagnée : **+ 3 points**

- Rencontre perdue : **0 point**
- Rencontre nulle : **+ 1 point**
- Forfait sur la rencontre : **- 1 point**

Si les deux équipes sont forfait sur une rencontre, aucune des deux ne marque de point.

Palmarès

À l'issue des rencontres, le classement final de chaque série est établi en fonction du nombre de points par équipe.

En cas d'égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre elles.

En cas d'égalité entre 3 équipes et plus, celles-ci sont départagées au bénéfice de la meilleure différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus. S'il en résulte une égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre elles.

En cas de nouvelle égalité entre 3 équipes et plus, celles-ci sont départagées au bénéfice des sets gagnés et perdus. En cas de nouvelle égalité, elles sont départagées au bénéfice des points gagnés et perdus.

3. OFFICIELS

Le juge-arbitre du tournoi sera **M. Cédric MARC (00411874)**, Juge-Arbitre de Ligue Certifié.

Il sera associé à **M. Nicolas FEDIDE (00373347)**, GEO 1 Promo, en charge de l'organisation.

4. DÉSISTEMENT

À compter du tirage au sort, les frais d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (article 2.17 du RGC).

Tout forfait intervenant après la date du tirage au sort devra être justifié le jour de la compétition auprès du juge-arbitre, seul habilité à décider de la nature volontaire ou involontaire du forfait. À défaut, le justificatif (certificat médical, attestation de réquisition professionnelle, convocation à un stage ou à une sélection fédérale...) devra être transmis via le site de la Ligue (sudbad.fr/forfait) dans un délai de 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition.

Les frais d'inscription ne feront l'objet d'un remboursement que si le forfait après tirage au sort est dûment justifié dans les délais ci-dessus.

En cas de forfait d'un des partenaires avant ou après le tirage au sort, l'équipe dispose de 24h pour proposer un remplaçant de son choix, même non encore inscrit, à condition que son classement CPPH permette à l'équipe de rester dans la même série que celle où elle avait été placée. À défaut, une équipe de la liste d'attente prendra sa place dans le tableau principal.

5. DÉROULEMENT

a) Convocations

Toutes les équipes seront convoquées à **8h** afin de remettre leur composition et permettre le début des matchs à **8h30**.

b) Présence

Tous les joueurs devront pointer à la table de marque dès leur arrivée.

L'ordre des matchs respectera autant que possible la numérotation du programme. Toutefois, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être appelés jusqu'à 1h avant leur horaire indiqué.

Les joueurs souhaitant quitter provisoirement le gymnase le feront en concertation et avec l'accord du juge-arbitre. Ils devront revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match, ou à l'heure qui leur aura été indiquée par le juge-arbitre le cas échéant.

c) Matches

Tout joueur dont le match a été appelé et qui ne se présente pas sur le terrain dans les **5 minutes** suivant cet appel pourra être disqualifié par le juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition.

Tout joueur appelé à jouer devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Le volant officiel du tournoi sera le **FORZA F-5000**. Les volants seront à la charge des joueurs, avec partage équitable. En cas de litige, le volant retenu sera celui en vente dans la salle (FORZA F-5000).

Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il sera déclaré let jusqu'à trois fois consécutives.

Dès l'appel du match par la table de marque, les joueurs disposent de **3 minutes** de prise de contact avec le terrain avant le début du match, incluant le changement de tenue, le test des volants et le tirage au sort.

Chaque match se déroulera en **2 sets gagnants de 15 points**.

Le temps de repos minimum entre deux matchs consécutifs est fixé à **20 minutes** (décompté depuis l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant, ou le premier service de celui-ci). Il pourra être réduit sur demande expresse de l'intéressé, conformément au RGC. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

d) Blessure

Un joueur blessé en cours de match fera constater sa blessure par le juge-arbitre (forfait pour le reste du tournoi). L'équipe pourra alors jouer, lors des prochaines rencontres, l'un des deux doubles (DH ou DD) et les 2 doubles mixtes.

e) Récompenses

À l'issue du dernier match, une remise des récompenses collectives sera effectuée, suivie d'un pot de l'amitié pour clôturer le tournoi.

6. DIVERS

Seul le capitaine d'équipe pourra formuler une contestation le jour du tournoi auprès du juge-arbitre. Toute autre réclamation devra être adressée à la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur pour être recevable.

L'utilisation de substances et de tout moyen destiné au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur les terrains.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou autre incident.

La consommation d'alcool dans le gymnase ou à ses abords est formellement interdite, à l'exception des boissons vendues à la buvette, qui devront y être consommées.

Les participants au tournoi (et les responsables légaux des joueurs mineurs, pour le compte de ces derniers) autorisent, à titre gracieux, l'organisateur de la compétition à capter, utiliser, exploiter et représenter leur voix et leur image, sur tout support en lien avec le tournoi et/ou la promotion de l'évènement, notamment par photographies, retransmissions télévisées en direct ou en différé, émissions et/ou enregistrements vidéo ou sonores. Ce droit d'utilisation est librement cessible par l'organisateur à tout tiers de son choix.

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs ainsi que celui des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier, partiellement ou totalement, tout joueur qui ne le respecterait pas.

Il est précisé que, dans l'ensemble du texte ci-dessus, les termes « joueur(s) » et « capitaine(s) » s'appliquent indifféremment à tout participant, homme ou femme.

7. CONTACTS

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- Comité organisateur : **tournoibcb83@gmail.com**
- Responsable organisation (GEO) : **06 10 23 37 10**
- Juge-arbitre : **06 33 77 06 91**

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en s'inscrivant au tournoi, acceptent ce règlement. En l'observant, les joueurs contribueront à la réussite de cet évènement.